

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01608 Numéro SIREN : 508 073 574 Nom ou dénomination : A.P. CHAUFFAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 3247

DÉPÔT DU

20 FEV. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan Actif

03247

		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 316	2 316		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 371	13 429	2 943	415
	Autres immobilisations corporelles	56 527	49 968	6 558	8 739
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts	15		15	15
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	75 229	65 713	9 516	9 168
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	11 434		11 434	15 698
	En-cours de production de biens	16 969		16 969	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 977		4 977	3 300
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	14 618		14 618	11 530
	Autres créances	3 340		3 340	1 292
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	52 963		52 963	23 079
	Charges constatées d'avance	4 753		4 753	4 692
	TOTAL (III)	109 054		109 054	59 591
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		184 283	65 713	118 570	68 760

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	23 855	26 461
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	32 498	(2 606)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	72 853	40 355
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 170	5 825
	Emprunts et dettes financières divers	1 745	7 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 200	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 075	4 336
	Dettes fiscales et sociales	23 526	11 003
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	45 717	28 405
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	118 570	68 760
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		32 498,02	(2 606,23)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		42 517	19 994
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	191 677		191 677	138 578
	Montant net du chiffre d'affaires	191 677		191 677	138 578
	Production stockée			16 969	(1 350)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				1 250
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				184
	Autres produits			30	15
	Total des produits d'exploitation (1)			208 676	138 678
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			356	98
	Variation de stock			(1 677)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			96 073	58 339
	Variation de stock			4 264	3 098
	Autres achats et charges externes			26 911	30 211
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 268	2 996
	Salaires et traitements			25 536	25 751
	Charges sociales du personnel			1 240	1 077
	Cotisations personnelles de l'exploitant			14 775	9 989
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			2 595	9 521
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			14	464
	Total des charges d'exploitation (2)			174 355	141 544
RES ULTAT D'EXPLOITATION				34 321	(2 867)

Certifié conforme



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		34 321	(2 867)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	550	340
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		550	340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	35	79
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	35	79
RESULTAT FINANCIER		515	260
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		34 836	(2 606)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 338	
TOTAL DES PRODUITS		209 226	139 017
TOTAL DES CHARGES		176 728	141 623
RESULTAT DE L'EXERCICE		32 498	(2 606)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL AP CHAUFFAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15000 euros
Siège social : 23, Avenue Guillotin de Corson
35470 BAIN DE BRETAGNE
508073574 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU

17 Mars 2022

Le DIX-SEPT MARS 2022 à 10 H, les associés se sont réunis 23 Avenue Guillotin de Corson à Bain de Bretagne, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

Monsieur Thierry LEBRETON, détenteur de 1200 parts, ci 1200 parts.

Madame Isabelle LEBRETON, détenteur de 300 parts, ci 300 parts.

Total des parts des associés présents réputés présents, ou représentés : 1500 parts sur les 1500 parts composant le capital social.

Thierry LEBRETON préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

les copies des lettres de convocation ;

la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés ;

le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 et quitus à la gérance;
- Affectation du résultat;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions;
- Ratification de la rémunération de la gérance;
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1ère RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 approuve lesdits comptes, lesquels font apparaître un bénéfice de **32.498 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **32.498 euros** de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Résultat de l'exercice : 32.498 euros.**

Section 2 - Affectation

- **Autres réserves : 32.498 euros**

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué des dividendes, au titre de l'exercice arrêté au 30/09/2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4ème RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 24.000 euros ainsi qu'une cotisation Madelin pour 2.488 euros, les cotisations RSI pour 12.287 euros et une CSG pour 3.475 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5ème RESOLUTION

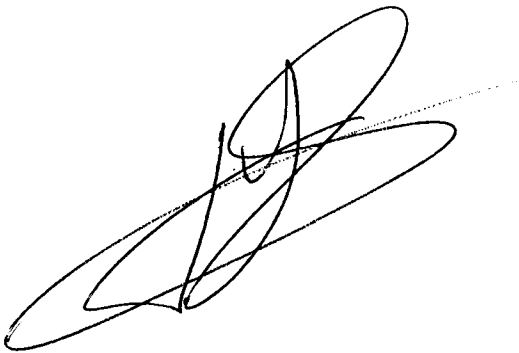
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Monsieur Thierry LEBRETON

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Madame Isabelle LEBRETON

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'I' followed by 'sabelle' and a long horizontal line extending to the right.